

**Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne biologiste, session 2025, dans l'académie de NORMANDIE.**

Le président de l'Université de Rouen Normandie,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2025 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure dans l'académie de NORMANDIE, au titre de l'année 2025 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne biologiste, au titre de l'année 2025, dans l'académie de NORMANDIE :

Monsieur ARABO Arnaud, ingénieur de recherche de 2<sup>ème</sup> classe, président, Université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan.

Madame DUPARC Celine, ingénieure de recherche de 2<sup>ème</sup> classe, vice-présidente, Université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan.

Madame SAURINI Françoise, ingénieure d'études de classe normale, experte, Institut national de la Santé et de la recherche Médicale, Paris.

Monsieur BRETON Jonathan, maître de conférences de classe normale, membre, Université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan.

Monsieur HACHANI Johan, ingénieur d'études hors classe, membre, Université d'Artois, Lens.

Madame LE NAHENNEC MARTEL Patricia, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 27/05/2025

Franck LE DERF  
Président  
de l'Université de Rouen Normandie

